2ÈME ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 13 FEVRIER 1913 — No. 50

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)............$1.60
Un an (Etats-Unis)..........$1.50
Un an (Europe)..............$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE!

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est le seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)....$0.12
Insertions subséquentes.... 0.08
Mariage, Décès, Naissance. .25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

L'Education chrétienne

Nous invitons tous nos lecteurs à lire attentivement et à méditer sérieusement la remarquable lettre pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Pascal, sur l'éducation, que nous reproduisons *in extenso* dans une autre page du journal.

Cette lettre, qui envisage le problème de l'éducation du point de vue le plus élevé, présente en une synthèse saisissante les moyens naturels et surnaturels qui concourrent à la formation de chrétiens sincères, convaincus et pratiquants.

Pourquoi il faut organiser des groupes locaux de l'A. F. C.

Le mécanisme de l'Association Franco Canadienne est des plus simples : il se compose d'un comité général de direction et de groupes locaux.

Mais il ne faut pas oublier que ces deux rouages sont absolument essentiels au fonctionnement et à l'efficacité de l'Association qu'il s'agit d'implanter dans toute la Saskatchewan française.

Le groupe local est comme la cellule élémentaire de tout l'organisme. Soudés les uns aux autres, les groupes locaux constitueront le corps même de toute l'association. Il importe donc que le groupe local se constitue au plus tôt dans chaque centre, grâce à l'initiative personnelle et patriotique des citoyens les plus influents de la localité. Une association locale qui surgit du terroir même des aspirations patriotiques, animant l'ensemble de ses citoyens, sera toujours plus forte et plus vivace que si elle procède de l'extérieur.

Il faut que chaque centre français sente la nécessite de s'organiser, et pour arriver à ce sentiment unanime, il faut que les citoyens les plus influents de la localité se fassent les propagateurs et les apôtres de cette idée ; à eux donc de préparer et d'ensemencer le terrain.

Outre qu'il serait difficile et fort coûteux d'obtenir des conférenciers pour parcourir toute la province, leur travail nécessairement transitoire ne saurait avoir, maintenant, toute la profondeur d'influence que peuvent exercer sur place ceux qui ont au fond de l'âme l'intime conviction qu'une organisation catholique française en Saskatchewan est absolument nécessaire.

Nous savons déjà que plusieurs centres se sont mis à l'œuvre et que l'on prépare tranquillement le terrain un peu partout pour faire surgir de la volonté unanime dans chaque localité un groupe de l'Association Franco-Canadienne qui vivra et produira des œuvres fécondes. A ces vaillants patriotes, nous dirons : courage ! le succès couronnera certainement vos efforts persévérants.

Dans le pétrin jusqu'aux yeux

Godfroy Langlois, dans sa feuille à tabac du diable, se met les méninges à la torture, chaque semaine, pour inventer quelques nouveaux prétextes à clabauderies contre la province de Québec où il a eu le malheur de naître.. Pensez donc ! un Langlois, citoyen d'une province qui n'a seulement pas de ministère de l'instruction publique !!.... Lui, au moins, il l'a eu l'instruction.... *gratuite* et peut-être même quelques fois *obligatoire*, dans les petites écoles et les collèges classiques qui lui ont appris à lire ; c'est ailleurs qu'il s'est initié à l'art de penser et de parler de travers.

Par le temps qui court, il est à la recherche des pays qui ne sont pas assez civilisés pour s'instruire d'eux-mêmes et qui ont besoin d'être conduits à l'école à coup de férule. Il paraît que le Yukatan est dans cette condition.—Pour compléter ses renseignements, nous lui ferons remarquer qu'il en est de même chez les Esquimaux et les Sauvages : les missionnaires donnent l'instruction *gratuite* et aussi *obligatoire* que possible ; ils constituent même une sorte de *ministère* de l'instruction publique dont le seul tort est de ne pas être assez "laïque". Allons ! Godfroy, publiez-nous cette primeur sous une manchette de quatre colonnes ! !

Quant au système scolaire de la Saskatchewan, Jean Brisson l'explique à sa manière. Le fonctionnaire de notre gouvernement, qui est allé chercher des *instituteurs pour la Saskatchewan dans la province de Québec*, doit se trouver assez humilié comme cela d'avoir eu la mésaventure de rencontrer Jean Brisson et de trouver sa conversation reproduite à travers le prisme *triangulaire* de cet imbécile : nous ne nous en occuperons pas autrement.

"Que nous sommes loin en arrière," gémit Jean Brisson. "La Saskatchewan, dit-il encore, s'est donné un système d'instruction publique de premier ordre qui n'a rien ou presque rien à envier à aucun autre pays du monde".

Eh bien ! c'est cette province qui vient chercher ses *instituteurs dans la province de Québec* et qui envoie un de ses fonctionnaires étudier sur place le *fonctionnement des écoles normales de Québec*. Elle reconnait donc la valeur de l'enseignement qui s'y donne.

En publiant ces renseignements, les taupes de la boutique à Langlois attestent malgré elles la valeur d'un enseignement qu'elles voulaient décrier : elles sont dans le pétrin jusqu'aux yeux.

Le "Tablet" fait des prodiges

Le *Tablet*, de Londres, (28 décembre) donne un compte rendu du *Catholic Directory* de 1913, compilé au palais archiépiscopal de Westminster et publié par Mgr Jackman.

L'organe du cardinal Bourne félicite l'auteur "d'avoir recueilli pour la première fois, dit-il, des statistiques à peu près exactes sur la population catholique de l'Empire."—*Exactes?*.. On aura quelques hésitations à s'en convaincre, du moins pour ce qui concerne la population catholique de la Saskatchewan.

Et il y a de quoi.

D'entendre Mgr Jackman, ou le *Tablet* (?), nous dire que dans notre province il y a maintenant *401,000 catholiques* de plus qu'il y a dix ans, cela fait sourire et l'on se demande tout de suite s'il n'y a pas eu erreur de copiste ou de typographe ; cependant le chiffre semble placé là pour servir de pivot à une *thèse*, assez connue depuis la grande publicité qui lui fut donnée au Congrès Eucharistique de Montréal.

Voici d'ailleurs le texte du *Tablet*: "En nous rappelant que la population totale du Canada est inférieure à six millions, (1) nous ressentons encore l'enthousiasme inspiré par le Cardinal Bourne dans son discours à Norwich, lorsqu'il insista sur la richesse de la moisson canadienne et prédit le rôle que le Canada serait appelé à jouer dans la restauration de l'Empire Britannique à l'unité catholique. A l'appui de quelques autres remarques de Son Eminence à cette occasion, nous pouvons noter que l'augmentation catholique la plus considérable depuis le dernier recensement décennal se trouve en Saskatchewan, qui a maintenant 401,000 catholiques de plus, tandis que l'augmentation totale des catholiques d'origine britannique s'élève à 830,400 et celle des catholiques d'origine française à 406,150."

Le *Tablet* nous fait vraiment dix fois trop d'honneur..

(1) Le recensement officiel nous donne pourtant 7,192,378.

Congrès de la langue française

A propos de monuments

"Que les Canadiens-Français élèvent aux apôtres de leur langue, dans les endroits qu'ils ont illustrés, des monuments dignes de leur mémoire et de leurs œuvres."

Québec, 7 février 1913.

Mon Révérend Père,

Oui, c'est moi qui vous écris,.. et de Québec, s. v. p. ! Or, j'ai toujours vos conversations dans la tête : c'est une manière de vous dire que j'ai votre affection au cœur. Moi qui me croyais pourtant le cœur dur : eh ! bien si vous saviez combien j'ai éprouvé d'émotions à Québec ! Ce qui m'a frappé, surtout dans la vieille capitale, ce qui m'a frappé, ce sont les monuments. Donc, j'ai pensé aux vœux du Congrès.. et à vous.

Savez-vous, mon bon Père, que les Québecois ne doivent point jouir de leurs monuments, comme nous en jouissons, nous, pauvres fils partis depuis si longtemps du foyer de la race. Mais y revenir, se trouver en face de ces figures de bronze qui vous parlent, qui vous disent : Je suis le passé, je suis cette histoire que tu n'avais jamais lue ailleurs que dans des livres, et que tu vois maintenant devant toi, sur cette terre où tes ancêtres ont vécu, où ils ont abordé de France, qu'ils ont arrosé de leur sang, et qui garde leur immortelle poussière..

Quelle histoire que celle qui se dresse ainsi, vivante, sur l'image de nos illustres aïeux !

Quand j'ai aperçu Mgr de Laval ! Sa figure pleine de majesté et bénissante apparait bien celle d'un père et d'un saint. Dans son œil, aussi, l'artiste a comme mis le reflet du génie fondateur. Il s'incline de tendresse, il indique l'avenir qui se déroule au loin avec les larges flots du St-Laurent. Ce matin encore, j'ai voulu retourner le considérer, et j'y ai fait sûrement une pieuse méditation. J'ai voulu entrer dans l'enceinte qui entoure le piédestal, comme pour me mettre sous la tutelle du père de la religion, dans la Nouvelle France, que je voyais gigantesquement dressé sur un socle de pierre, aussi glorieux et solide que les trois siècles qui soutiennent son impérissable mémoire.

Et Champlain ! Et Montcalm ! Et le monument des Braves ! Et le château Frontenac ! Et toutes ces rues qui portent de vieux noms, qui disent de vieilles choses, avec combien d'harmonie pour l'oreille, pour le cœur combien d'émotion !

Ah ! mon Père, en vérité, je n'avais pas cru qu'il pût y avoir tant d'âmes dans les choses.. Quand on les regarde avec amour, avec sa foi chrétienne et son patriotisme pur, à voir ainsi le marbre, la pierre s'animer,.. ça vous remue le dedans et l'on a des envies de pleurer.. Ça été la même chose quand je suis allé, hier après-midi, dans l'église et surtout au cimetière de Charlebourg, ou j'ai vu mon nom écrit sur presque toutes les tombes.. Ah ! qu'il y en avait des choses qui se sont découvertes à mon souvenir, et qui m'ont fait tressaillir d'un pieux attendrissement.

Je m'arrête, n'ayant pas la plume facile, ni la poésie abondante ; je tenais pourtant à vous dire, mon Père, cette impression que j'ai ressentie à Québec ; elle vous prouvera que notre causerie de l'autre jour n'est pas tombée sur un cœur de glace.

A propos, mon Révérend Père, je ne pense plus depuis deux jours qu'à élever des monuments partout. Je sais bien que les gens du

(A suivre en 2ème page)

De par le Monde

L'instruction obligatoire rejetée au Manitoba

La législature Manitobaine a rejeté le bill de l'instruction obligatoire, présenté par le député libéral, D. Ross.

Nouveau chemin de fer de Régina à Red Deer

Une compagnie sous le titre de Northwestern Railway, capitalisée à $2.000,000, s'organise pour construire un chemin de fer de Régina à Red Deer avec embranchement à Battleford et Fort McKay.

La contribution est-elle légale ?

M. Marcil, au parlement, déclare que la contribution navale n'est pas autorisée par la loi constitutionnelle.

Arpentage de terrains

On annonce que le gouvernement fédéral fera arpenter les vastes terrains de l'Ouest plus ou moins qualifiés d'incultes jusqu'ici et qui seront ouverts à la colonisation.

Censeur de "scopes"

Le Rev. M. Ormand, du Secrétariat Provincial, a été nommé censeur pour toutes les représentations de vues animées dans la Saskatchewan.

Réciprocité avec le Japon

Le gouvernement fédéral est en pourparlers avec le Japon pour établir un traité de réciprocité commerciale.

Encore l'indemnité parlementaire

Les députés parlent maintenant d'augmenter leur indemnité parlementaire jusqu'à $4,000.

Toujours menaçante

La grève générale sur les chemins de fer de l'est des Etats-Unis s'annonce de plus en plus imminente. Le vote de consultations que nous annoncions la semaine dernière, se déclare favorable à la grève.

Un don généreux du Saint-Père

Le Saint-Père a donné $60,000 pour la construction d'une école normale près de Rome, destinée à former les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière de l'enseignement.

Tous les orphelins du tremblement de terre de Messine, qui sont élevés par le Pape ont été admis dans cette école. Ils seront formés pour devenir des professeurs et enrayeront, espère-t-on, le mal causé par les instituteurs anticléricaux.

Plus de projections lumineuses dans les églises.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* publient un décret de la Congrégation consistoriale interdisant les projections et les représentations cinématographiques dans les églises.

Vers la justice

On annonce que le gouvernement français va présenter un projet de loi qui sera un commencement de réparation d'injustice à l'égard des congrégations religieuses.

Nouvelle encyclique prochainement

Les agences télégraphiques internationales annoncent comme prochaine la publication d'une nouvelle Encyclique de S. S. Pie X, au sujet de l'année constantinienne, 1913, qui nous amène le XVIe centenaire de l'Edit de Milan, par lequel Constantin mit fin à trois siècles de persécution contre les chrétiens, après sa grande victoire du Labarum, en octobre 312.

L'Espagne et le Vatican

L'ambassade de l'Espagne au Vatican était vacante depuis 1910. Un nouvel ambassadeur, M. Planchon, vient d'être nommé et accepté.

Mort d'un cardinal

Le cardinal Franz X. Nagl, archevêque de Vienne, est décédé la semaine dernière.

Il fut créé cardinal au Consistoire du 27 novembre 1911 et reçut le chapeau rouge en décembre 1912.

Botrel est décoré

S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, transmet, au nom du Pape à Théodore Botrel, le poète et chansonnier catholique de France, si sympathique au Canada français, la Croix de S. Grégoire le Grand, par laquelle le Saint-Père daigne encourager Botrel dans sa belle campagne en faveur de la chanson morale et honnête.

M. Etienne Lamy, officier de la Légion d'Honneur

M. Etienne Lamy, de l'Académie française, et dont nous gardons, depuis notre grand Congrès de la Langue française, si agréable souvenir, vient d'être promu officier de la Légion d'Honneur, au titre militaire, en sa qualité du plus ancien chef de bataillon de l'armée territoriale de France..

Les derniers jours de l'empereur d'Autriche

En dépit des renseignements tendant à prouver le contraire, il n'y a guère d'espoir que l'empereur François-Joseph puisse vivre plus d'un mois ou deux tout au plus,

Il peut passer au premier moment.

Les frasques des suffragettes

En Angleterre, les suffragettes continuent à causer toutes sortes de désordres : elles coupent les communications télégraphiques, mettent des explosifs dans les boîtes à lettres, etc. Voilà de beaux types d'émancipation !

Tentative d'assassinat

Le président de la république de Salvador a été assailli par des conspirateurs et a reçu plusieurs blessures. Il a succombé au bout de quelques jours.

(Suite à la 5e page)

Quelle espèce de monde que c'est ça?

Un avocat de Montréal, écrit le *Bulletin Paroissial de l'Immaculée Conception*, nous communique la lettre suivante, reçue dernièrement d'un sien cousin de l'Ontario.

X...ONT.—15 jan, 1913.

Mon cher Polion,

Pour des cousins on s'écrit pas souvent. Moi j'ai pas beaucoup d'instruction—trois ou quatre ans dans une p'tite école de la Beauce, y a longtemps: et par icite, y a ben de l'anglais partout. Toi avec tes avocasseries t'as pas le temps. j'c'ré ben.

Aujord'hui je m'suis dit, il y a un boutte, j'écris. C'est une affaire qui faut que j'éclarcisse. Estu-e l'ortographe: on fait c'qu'on ut.

J'ai été veiller, hier soir, chez ou voisin Goret—estuse! c'est son nom. On a déjà voulu le faire changer en Godet.—"Pas d'affaire! à ce qui dit: J'sus ben comme ça."—Chacun son goût. Tout d'même, me semble qui y a des noms qui vaudrait mieux changer, plutôt que de les trainailler de père en fils, on sait jamais quand ça s'arrêtera. Ça empêche pas que c'est un bon garçon fini. Moi je l'appelle toujou par son nom de chréquen. Toinon.

"Bonjour, Toinon, que je dis, bonjour la compagnie. Tiens, le père Latranche icite? Bonjour, père Latranche."—C'est encore du ben bon monde ce père Latranche, correct su la religion, drette, portant ses soixante-dix ans comme moi mes cinquante.

Ben assis autour du poêle une bonne pipe de tabac canayen, on se mit à jaser su [illegible] et pis le [illegible] vince de Québec. [illegible] tourne toujou. [illegible] beau. Mais pour nous autres les anciens ça vart pas not' vieux Québec.

Tout d'un coup le père Latranche dit d'un ton sec, en cognant su sa jambe: "Comprenez-vous, vous autres, la conduite de c't homme qui parle toujou contre la province de Québec, qui s'moque des Canayens, qui prétend que leux p'tites écoles valent rien?.."

Je vis tout de suite que ça allait chauffer. Y avait autour de nous les enfants de Toinon, une demi-douzaine, que le plus vieux n'a pas dix ans. Je lui coule tout bas: "Dis donc à la vieille d'appeler les enfants."—Le temps de l'dire, y zétaient en haut sous les ravalments. Vois-tu, Polion, faut pas scandaliser les jeunesses. Entendre dire qu'un Canayen se conduit mal, ça leux fait du tort. Y verront toujou assez vite des mauvais exemples.

Une fois débarrassés de ces morveux-là, nous reprenons le discours su l'homme du père Latranche. Tu comprends qui s'agit de Godfroy, vot' Godfroy. C'était pas la première fois qu'on en parlait. C'est pas ça, chaque fois que j'entends ce nom-là, j'ai envie de casser quenque chose. Toinon est pareil, et pis comme de raison le père Latranche.—Je t'assure que pendant un temps les margoulettes marchaient, et on te l'bûchait le Godfroy. Mais aussi pourquoi ces attaques bêtes, comme le rapportent des bons journaux de Morial et de Québec, pourquoi toujou ces critiques, ces menteries su les canayens, su leux écoles, su leux collèges, su leux sociétés?

Moi j'dis que c'est un traitre. Car y a manière de dire des vérités ousqu'on voit ben que l'coeur y est: comme lorsque le Père Ambroise not' curé nous sermonne à l'église Il nous dit des choses: mais c'est pas pour s'moquer de nous autres, mais pour nous corriger, ça s'voit.—Vot' Godfroy lui, c'est comme la femme à Tiquenne, le pauv' garcon; ben trop endurant, qui fait piquié. Elle, la gueuse, est toujou à le zigailler, à inventer des histoires, à rire de lui chez les voisins, à..Quiens, quiens, rien que d'y penser, la main me démange.

On dit que les Juifs de Morial aiment ben la Gàzette à Godfroy. J'ai pas de misère à le crère Elle fait aussi l'affaire des protestants orangisses d'Ontario. Tu sais qu'on se bat icite pour nos écoles. Le gouvernement veût nous arracher le français et, je l'cré ben, la religion itou, parce qu'il nous envoye des inspecteurs protestants. Tu comprends qu'on se laisse pas faire. Comme dit le Père Ambroise: Si visse pâchem, para ballom—si tu veux la paix, greye-toi pour le bal. Alorse, on se crache dans les mains, et pis on fonce su les orangisses, pas avec les poings mais avec le bec, on se bûche, on se cornaille, et au boutte de tout ça, le français va rester dans nos écoles, avec la religion, j'te le garantis.

Bonne, pour en revenir à la gàzette à Godfroy, les orangisses nous disent: "Vous voyez ben: une gàzette française de Morial l'avoue: la province de Québec et pis tous les Canayens c'est des pas grand'choses, y sont à la queue de la Confédération. Si on vous laisse faire dans vos écoles, elles seront good for notting, comme ceuses d'en bas. Mettez-vous à l'anglais, mi friends: c'est ça qui marche!"—Nom d'un—Entendire ça, et pouvoir seulement dire [illegible] Godfroy dit pas vrai [illegible] [illegible] Godfroy [illegible].

Pour lorse, Latranche me dit: "T'as un cousin à Morial, l'avocat. Ecris-y donc pour savoir quelle espèce de monde que c'est ce Godfroy? D'oa qu'il vient? Des vieux pays? C'est pas un Canayen, certain.

Toinon rajouta: "Demande-zy comment ce qu'il est tourné, s'il est grand, court, maigre, gros, petit, une bosse devant, derrière, un p'tit coup de hache à la tête?"

Moi j'conclume: Dis-moi tout ce que tu sais su c'garçon-là. Envoye-nous son portrait, si tu peux. A la veillée le soir, ça nous amusera. Tâche d'arriver pour les jours gras.

Tortillon d'inyenne! Si on l'tenait icite rien qu'un cardheure, on te l'passerait donc en babiche!

A bétôt, Polion. Compliments à ta vieille.—

VICTOR BELLEHUMEUR.

Une mine de renseignements

La Revue Internationale des Sociétes Secretes

La *Revue* commence sa deuxième année avec le numéro de janvier, et en faisant un retour sur l'œuvre accomplie elle demande si elle a été fidèle au programme tracé en janvier 1912 ou elle promettait à ses lecteurs "de préciser l'action des Sociétés secrètes à l'aide du document international."—Pour notre part nous lui rendions le sincère témoignage qu'elle nous semble avoir réalisé un travail prodigieux, et nous souhaiterions vivement que la *Revue Internationale*, soit lue par toute notre classe dirigeante. On y puiserait des renseignements qui sont dispersés dans mille publications et que l'on retrouve là sous une forme utile et agréable.

Voici par exemple dans le numéro de janvier, (232 pages de texte) un index documentaire qui s'étend de la page 106 à la page 232 et qui après un compte rendu des sciences occultes retrace successivement et avec précision la marche de l'ennemi dans les pays suivants: l'Algérie, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, l'Australie, les Balkans, la Bavière, la Belgique, la Bohême, le Canada, l'Ecosse, l'Egypte, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, la Hollande, la Hongrie, les Indes, l'Irlande, l'Italie, le Java, le Luxembourg, Madagascar, le Maroc, la Palestine, la Pologne, le Portugal, la Russie, la Saxe, la Serbie, la Suisse, la Tunisie, la Turquie

La *Revue Internationale* se publie à Paris, 96, Boulevard Malesherbes, XVII, et l'abonnement pour le Canada est de 25 francs. C'est encore un prix modique pour la quantité et la valeur des matières.

Congrès de la langue française

(Suite de la 1e page)

Manitoba en préparent un à De la Vérendrye: ici, à Québec, on dit que le premier colon canadien, Louis Hébert, aura le sien. Voici qu'il m'en vient un autre à l'esprit ce serait en l'honneur d'un évêque de London, Mgr O'Connor.

Vous avez lu sans doute *Le Bulletin du Parler Français* de décembre. Eh! bien, n'avez-vous pas été touché de ce qu'on y raconte(1) de Mgr Denis O'Connor? Cet évêque, d'origine anglaise, avait appris le français chez les Basiliens de Toronto. Devenu évêque de London, jamais il ne s'adressa aux nôtres autrement qu'en français. Il transporta les mêmes sentiments à Toronto dont il devint l'archevêque et où il suivit avec intérêt les débuts de l'œuvre de M. l'abbé Lamarche, qui depuis vingt-cinq ans s'applique à grouper nos compatriotes de cette ville et à les maintenir dans leur esprit propre. Mgr O'Connor, en toute circonstance, exhortait les Canadiens-Français à parler toujours leur langue au foyer, et à garder *leurs terres* plutôt que de venir dans les villes se mêler aux protestants.(2)

Une conduite pareille ne mériterait-elle pas l'honneur d'un monument? En tout cas, elle est digne de servir d'exemple à certains Canadiens de langue anglaise, qui n'ont pas en partage cette largeur de vues et de vrai patriotisme.

Mais j'abuse. Pardonnez-moi; et veuillez me croire, mon Revérend Père.

Votre tout dévoué,

FRANÇOIS LESPÉRANCE

Pour copie conforme,

JEAN MARIAL, O.M.I.

(1) Rapport du R. P. Rouleau, O. P., au Congrès de Québec. "Les apôtres de la langue francaise, en Ontario".

(2) Mgr Guigues, O.M.I., premier évêque d'Ottawa, fut un an à Montreal, dans une paroisse irlandaise, y apprenant l'anglais, avant de se faire sacrer, afin de pouvoir remplir parfaitement les devoirs de sa charge.

Un grand missionnaire français

L'Académie des Sciences morales et politiques, dans sa séance du 7 décembre 1912, a décerné à Mgr Augouard, vicaire apostolique du Congo français, le prix fondé par Mme Audiffred, qui honore chaque année les plus grands et les plus beaux dévouements. Après Brazza et Marchand, il vient d'échoir au vaillant missionnaire qui depuis 34 ans implante sur la terre d'Afrique équatoriale la civilisation et l'influence de la France.

Lettre pastorale de S. G. Mgr Pascal, sur l'éducation

L'éducation en général.—Formation de chretiens convaincus et pratiquants par le dogme, la morale et la discipline catholique.—L'enfant au sein de la famille.—L'ecole.—Le role de la langue maternelle.—Les oeuvres post-scolaires, organisations catholiques.—L'education par la presse et par l'Eucharistie.

ALBERT PASCAL PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÈGE APOSTOLIQUE, ÉVÊQUE DE PRINCE ALBERT.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères :—

Nous avons cru bon, à l'occasion de ce nouveau Carême, d'attirer votre attention et de provoquer vos réflexions les plus sérieuses, sur l'un des devoirs les plus graves de tous ceux qui ont charge d'âmes:—depuis les parents au sein du foyer domestique, les institutrices et instituteurs (religieux ou séculiers) dans leurs salles de classe, les professeurs dans leurs chaires d'enseignement, les prêtres dans leurs paroisses, jusqu'aux pasteurs que l'Esprit-Saint a placés aux premiers rangs de la hiérarchie sacrée pour gouverner l'Église de Dieu, en con tinuant sur la terre, la mission confiée par Jésus-Christ à ses Apôtres: nous voulons parler de l'éducation. Nulle expression, mieux que celle-là, ne saurait résumer plus parfaitement et exprimer plus clairement le but suprême de nos efforts. Le travail de l'éducation, en effet, ne consiste-t-il pas à élever les âmes au-dessus d'elles-mêmes, au-dessus des passions, au-dessus des sollicitations trompeuses de la vie, et à les faire monter aussi haut que possible dans la réalisation de l'idéal moral que la divine Providence impose à tous et à chacun selon sa vocation particulière? Or, quel est l'objet, le but du ministère pastoral et sacerdotal, sinon d'élever les âmes jusqu'à Dieu, en les façonnant sur leur divin modèle, Jésus-Christ ; c'est-à-dire en faisant de Jésus-Christ leur idéal vivant, unique et universel, selon la devise du Pontife Souverain glorieusement régnant : *Instaurare omnia in Christo:* tout restaurer dans le Christ.

Tous les moyens de perfection, de sanctification, dont dispose l'Église, sont des co-efficients ou des instruments d'éducation surnaturelle. Les sacrements, et en particulier, le sacrement des sacrements, l'Eucharistie, sont de puissants moyens d'éducation.

Et si on a pu dire que le travail de l'éducation est un apostolat, l'on peut ajouter avec non moins de vérité que l'Apostolat, le ministère sacerdotal est à son tour, une forme, et la plus haute, de l'éducation.

Sans doute, le seul mot d'éducation évoque naturellement l'idée d'école ou établissement scolaire ; car l'école est avant tout, et même exclusivement un sanctuaire d'éducation et de formation : mais, aussi bien, l'Église, le foyer domestique, le livre, le journal ne sont-ils pas, à leur manière, de véritables écoles?

Traiter de l'éducation en général, c'est donc parler d'une question dont l'intérêt dépasse infiniment l'étroite enceinte de nos écoles, de nos pensionnants, ou de nos internats bien que ces établissements y soient les premiers intéressés.

I

L'éducation au sens le plus général du mot, est un travail qui prend l'homme ou l'enfant tel qu'il EST, pour le faire devenir tel qu'il DOIT être.

Ce que l'homme *doit* être, l'idéal qu'il doit atteindre, la perfection qu'il doit réaliser : tel est le but que se propose l'éducation. Et ce but est l'élément caractéristique de l'éducation, c'est lui qui différentie les diverses éducations. Ainsi, l'éducation chrétienne sera celle qui se propose pour but de former des chrétiens, c'est-à-dire de faire revivre Jésus-Christ en chaque fidèle, de réaliser en chaque fidèle l'idéal moral et religieux, constitué par l'ensemble des vertus dont Jésus-Christ a été ici-bas le modèle divin, et qu'il a légué comme héritage à tous ceux qui voudraient, à sa suite, arriver au bonheur du Ciel.

Le point de départ, dans le travail de l'éducation, c'est l'homme ou l'enfant, tel qu'il *est* avec ses défauts, ses inclinations, ses habitudes, ses énergies, ses ressources intellectuelles et morales, en un mot, avec le terrain de son âme à exploiter.

Le chemin à parcourir entre le point de départ et le point d'arrivée constitue précisément le travail lui-même, la tâche proprement dite de l'éducation. Le guide, le pilote, qui dirige dans cette voie de perfectionnement l'avenir de cette rude et noble tâche, c'est l'éducateur.

Ces quelques notions suffisent à mettre en relief dans ses grandes lignes, la mission de l'éducateur.

Et tout d'abord, comme un guide sûr, comme un pilote expérimenté, l'éducateur doit connaître aussi parfaitement que possible, le but, le terme auquel il doit conduire ceux qui sont confiés à ses soins.

De plus, comme ce but est un idéal moral, une perfection de vie à réaliser, l'éducateur doit être pour ses élèves comme l'exemplaire vivant, l'incarnation de cette perfection, de cet idéal.

L'éducateur chrétien doit donc au préalable, posséder une connaissance exacte, sérieuse, profonde, de la religion chrétienne ; et, dans sa vie, il doit être un chrétien convaincu, un chrétien intégral, un chrétien modèle.

Mais il ne suffit pas de connaitre le but. Il servirait de peu au pilote, de savoir à quel port il doit arriver, s'il ne se rendait pas compte du mécanisme de son navire et de la manière de le manœuvrer.

Ainsi en est-il dans l'éducation. L'éducateur doit connaitre les ressources intellectuelles et morales, ainsi que les habitudes du sujet à éduquer; en un mot, il doit être au courant de cet ensemble de forces, d'énergies innées ou acquises qui constituent comme la trame profonde de la vie humaine, et sont comme le terrain vivant que doit ensemencer, cultiver et émonder le travail de l'éducation. Tout éducateur doit être un psychologue.

Enfin, et surtout, l'éducateur doit posséder l'art de manier les âmes, de les façonner et de les entrainer vers les sommets de l'idéal : il doit connaître les secrets de la pédagogie, ou science de l'éducation. Cette science qui est en même temps, un art, l'art par excellence *"ars artium regimen animarum"* est aussi vaste, aussi complexe, aussi variée que l'éducation elle-même.

II

Nous allons, dans une rapide esquisse, appliquer ces principes généraux, à l'éducation chrétienne.

Le *but* de l'éducation chrétienne, c'est de former des chrétiens convaincus, sincères et pratiquants, c'est-à-dire des hommes qui incarnent dans leur vie la religion de Jésus-Christ. Qu'est-ce à dire?

Se contenter de quelques pratiques religieuses pour les moments décisifs de la vie, par exemple, de la première communion, de la confirmation, du sacrement de mariage, de l'extrême onction, de la communion pascale ou même de la messe du dimanche, ce n'est pas précisément vivre de la religion, c'est tout au plus, en faire juste assez pour n'en pas laisser éteindre la flamme dans son âme.

Se contenter d'invoquer Dieu dans les besoins présents pour réclamer son aide, c'est le traiter en homme de service, en simple domestique, et non en Maître Souverain : c'est en faire le serviteur des caprices humains.

L'influence de la religion sur la vie, doit être infiniment plus profonde; sa portée doit être illimitée.

La religion, en effet mettant l'homme, ici-bas, à même de comprendre et d'accomplir sa destinée, contient par le fait même, la raison suprême, le suprême pourquoi, le suprême but de l'existence.

SUPRÊME: c'est-à-dire, à qui doivent être subordonnés tous les autres buts, toutes les autres raisons de la vie. De sorte que, aucun acte, aucune pensée, aucun état de vie, directement ou indirectement, ne saurait échapper à l'influence de la religion. Ainsi la religion est la règle souveraine et universelle de la vie humaine.

Il ne faudrait pas non plus réduire la religion à un sentiment de vague religiosité, d'aspiration vers l'infini sans nom, n'ayant d'autre origine et d'autre raison d'être comme d'autre source d'alimentation, que les profondeurs obscures de la conscience individuelle.

Qu'il y ait, au fond de l'âme humaine, aux sources vives de notre vie morale, un besoin religieux, des aspirations vers l'infini: l'histoire, la psychologie et l'expérience intime, sont unanimes à le reconnaitre, mais ce besoin et ces aspirations doivent s'alimenter en dehors et infiniment au-dessus de la conscience humaine. La religion, pour être vraie, doit s'adresser à un Dieu unique vivant et personnel qui est notre premier principe et notre dernière fin. Ce Dieu unique, infini, la Révélation surnaturelle nous le montre un en trois Personnes.

Le Fils de Dieu, la seconde de ces trois Personnes, en se faisant homme pour nous racheter par sa mort, et nous tracer par sa vie et ses exemples, le chemin du ciel, a, pour ainsi dire, abaissé la divinité jusqu'à nous, l'a rendue visible sous les voiles de son humanité. Jésus-Christ est ainsi le médiateur unique et nécessaire entre Dieu et l'homme. En dehors de lui, il n'y a pas de religion vraie.

Toutefois, le Sauveur, dans sa réalité *sensible, visible,* a disparu de la terre, le jour de sa glorieuse Ascension: mais sa réalité *vivante,* son action rédemptrice et sanctificatrice est restée au milieu de nous sous des voiles d'emprunt. En dehors de révélations toutes spéciales, l'union à Jésus-Christ, qui est à la base de la vie chrétienne, est conditionnée par ces voiles d'emprunt. Et il serait gravement illusoire de prétendre à l'union personnelle et vivante avec Jésus-Christ, avec, pour unique règle, la conscience inviduelle, même éclairée par le texte des Saintes Écritures.

Comme au temps de sa vie mortelle, Jésus-Christ reste pour tous, et pour chacun de nous, la voie, la vérité et la vie.

Comme vérité, il se donne aux élus dans les splendeurs de la gloire; il se donne à l'homme ici-bas, sous les voiles de la foi, sous la lettre des Écritures dans nos dogmes, par le moyen du magistère infaillible de l'Église, gardienne et interprète vivant et authentique de la vérité révélée.

Comme principe de vie, Jésus-Christ se donne substantiellement et personnellement dans l'Eucharistie qui est, par excellence, le sacrement de la vie divine, de la vie de la grâce, puisqu'il en contient la source elle-même, sous la double forme de sacrifice et de nourriture. Jésus-Christ communique encore sa vie par le moyen des autres sacrements, dont il est le dispensateur principal, les prêtres n'étant que ses ministres.

Il faut aussi reconnaître dans l'Église et dans chaque âme fidèle, l'action sanctificatrice de l'Esprit-Saint : action qui bien qu'invisible est cependant très réelle, très profonde et incessante. Or le travail de l'Esprit-Saint consiste à façonner les âmes d'après leur divin modèle Jésus-Christ et à faire circuler la vie de Jésus-Christ dans son Église qui est le corps mystique.

Par son sacrifice sur la Croix, le Rédempteur nous a ouvert le ciel ; par sa vie il nous en a tracé le chemin. Comme VOIE qui mène au ciel, il se donne à nous dans la MORALE chrétienne. La marche chrétienne est d'abord la proposition d'un idéal de vie surnaturelle ; elle est aussi une loi, une règle de vie.

La loi morale se complète par la discipline. Enfin la Liturgie Sacrée ou l'organisation du culte (les fêtes, les prières publiques et les cérémonies religieuses) fait passer comme en un tableau vivant sous les yeux des fidèles, les divers mystères de notre foi, ainsi que la vie et les exemples de Notre-Seigneur de la Sainte-Vierge et des Saints.

Le Dogme Catholique, la Morale Catholique, la Liturgie Catholique et la Discipline Catholique sont les quatre grandes avenues qui conduisent au Christ; les quatre grands canaux par lesquels le Christ nous communique sa vie; les quatre grandes forces par lesquelles il nous attire jusqu'à Lui. Or ces quatre grandes formes de la vérité révélée et de la vie surnaturelle ont été confiées à la garde de l'Église qui a reçu à cet effet une autorité souveraine se divisant, d'après son objet, en autorité Dogmatique, Morale, Liturgique et Disciplinaire.

C'est donc à l'Église qu'il faut demander Jésus-Christ. Elle seule peut conduire jusqu'à Lui. La conscience individuelle, la famille, la société, ne trouveront la voie, la vérité, et la vie que dans l'Eglise catholique la seule véritable Église, l'épouse de Jésus-Christ en même temps que son Corps mystique sur la terre.

Telle est, dans ses grandes lignes la vérité chrétienne que dans toute éducation chrétienne, il faut expliquer, mettre à la portée de tous les esprits, de telle sorte qu'elle puisse éclairer les intelligences réchauffer les cœurs, compénétrer les âmes et devenir la source profonde où s'alimente la vie.

III

Il nous faut maintenant considérer brièvement le terrain dans lequel l'éducation doit ensemencer la vérité et la vie chrétienne.

Commençons par une observation d'une importance capitale. Ce qui frappe tout d'abord, dans la considération de la vie humaine, dans l'analyse ou l'étude d'une âme, c'est la variété et la complexité de son activité, de ses mouvements, de ses sentiments, de ses inclinations, de ses tendances, de ses énergies. Les réalités matérielles qui nous environnent, le milieu si complexe dans lequel on vit, les créations éphémères de l'imagination, les moindre détails de la réalité ou de la fiction, sollicitent l'âme dans tous les sens, et tendent à évoquer ou à susciter, au fond de la sensibilité, tout un monde d'impressions, d'émotions de sentiments ou de passions.

Pour diriger toutes ces énergies vitales, cet amas incohérent d'activités diverses, pour les maîtriser, les unifier, les imprégner d'idéal, Dieu a donné à l'homme en partage, un groupe de puissances que l'on appelle supérieures et qui constituent son apanage distinctif. C'est d'abord la raison, puissance de penser, qui perçoit l'idéal, le pourquoi, le but de la vie, et éclaire l'activité en lui proposant, sa destinée ; c'est ensuite la conscience qui impose l'idéal sous la forme sacrée de devoir à remplir, de perfection morale à réaliser ; c'est enfin la volonté libre, force dominatrice dans le gouvernement de soi-même.

La sensibilité constitue pour ainsi dire, le ressort de la vie morale; elle en contient les assises ; elle est comme le terroir sur lequel va s'élever l'édifice de l'éducation.

Mais la sensibilité, par elle même, n'est qu'un amas incohérent de forces vitales, instinctives; la volonté, à elle seule, peut être une force très puissante de cohésion et de concentration, mais c'est une force aveugle si elle n'est pas éclairée par la raison et dirigée par la conscience morale; l'intelligence avec la pensée, n'est à elle seule qu'une froide lumière semblable à un soleil d'hiver; enfin la conscience isolée, peut bien montrer le devoir, mais elle ne contient pas la force de l'accomplir.

Pour la vie morale vraie, intégrale, il faut nécessairement le concours harmonieux de toutes les facultés supérieures.

Mais, à son tour la valeur morale de cette activité harmonieuse, dépend de l'idéal dont elle est compénétrée; les facultés supérieures elles-mêmes ne valent que par l'accomplissement du devoir. Or le devoir, un idéal, en compénétrant ainsi les sources de l'activité morale, revêt la forme d'une conviction. Une conviction, c'est d'abord une idée précise qui, des froides régions de la pensée, est descendue dans la conscience, pour y revêtir la forme d'un devoir à accomplir, du mal à éviter ; dans la volonté pour y revêtir la forme d'une irrésistible résolution ; dans le cœur et la sensibilité, pour y revêtir la forme d'un sentiment intense. Lorsque l'idéal a réussi à s'emparer du cœur et de la sensibilité, il est devenu une passion supérieure. Tous les saints, tous les grands hommes furent passionnés pour un idéal.

L'éducation chrétienne doit donc viser à susciter dans les cœurs un amour de la vertu, un amour de l'Église, un amour de Jésus-Christ qui aille jusqu'à la passion, jusqu'au don de soi, devenant ainsi l'inspirateur de tous les dévouements, et la source de sublimes sacrifices.

Il est facile de constater après cela, la différence qu'il y a entre l'agitation, l'activité fiévreuse, sans frein, toute de surface, et la vie vraie, profonde, coordonnée. En réalité les agités ne vivent pas d'une vie profonde et personnelle ; ils sont entrainés par le tourbillon des affaires ou des plaisirs, ils subissent le mouvement, mais ils ne le dominent pas. Ils cèdent à toutes les forces qui les sollicitent en sens divers, semblables à des girouettes toujours en mouvement, mais changeant au gré des vents.

La vie vraie, profonde, personnelle suppose l'empire sur toutes les forces inférieures de l'âme, la maîtrise de soi-même, le pouvoir d'orienter, de diriger toutes ses énergies vitales vers un but, vers un idéal dont on porte au fond de son âme, l'image indélébile.

Et ceci est vrai pour tous les âges et toutes les conditions. Malgré l'état rudimentaire de sa psychologie qui tient de la sensibilité beaucoup plus que la raison, l'enfant peut posséder l'équivalent de fortes convictions, sous la forme de sentiments prédominants. Dès un âge très tendre, l'enfant donne un motif à ses actions, un but à sa vie, en un mot vise à la réalisation d'un idéal. Demandez à un enfant ce qu'il pense faire plus tard, lorsqu'il sera grand, et dans sa réponse vous pourrez constater au fond de son âme la présence d'un idéal.

Sous l'impulsion et la direction d'une éducation clairvoyante l'enfant est de bonne heure, à même de prendre conscience, au fond de lui-même, de cette force supérieure qu'il devra opposer aux sollicitations du monde extérieur ou de ses propres caprices et dont il devra faire le principe directeur de sa vie personnelle.

Donnons maintenant quelques rapides indications sur les différents groupes de sujets auxquels doit s'adresser l'éducation chétienne.

1° L'enfant au sein de la famille.

Avec la vie, l'enfant a reçu des prédispositions qui sont comme les assises fondamentales de son tempérament futur.

Avant l'usage de la raison, ses facultés supérieures sont comme ensevelies, enveloppées dans la sensibilité. Il n'y a encore en lui, à proprement parler ni pensée, ni vouloir, ni jugement de conscience, il n'y a que des impressions, des impulsions, des émotions, des sentiments et des inclinations. Mais sous ces manifestations de la sensibilité on pressent déjà l'action sourde de la pensée, de la volonté et de

la conscience, et l'on peut comme entrevoir la germination lointaine de la vie morale.

Sous l'apparente incohérence de son activité sensible, on voit déjà se dessiner les inclinations et habitudes qui constitueront plus tard le fond de sa vie morale.

L'enfant, avant l'âge de raison, n'est donc pas simplement un être remuant que l'on amuse avec des jouets, ou encore une poupée vivante à l'usage des parents.

Son éducation morale doit commencer au seuil même de la vie. Mais, naturellement cette éducation devra être proportionnée à ses capacités; ce sera avant tout l'éducation de la sensibilité par la vue et par l'ouïe.

Pour susciter et développer chez l'enfant, le sentiment religieux, pour lui inculquer les rudiments d'une éducation chrétienne profonde, il faut que, dès le plus bas âge, les images, peintures etc. qui sont habituellement sous ses yeux, qui ornent sa chambre à coucher et les appartements où s'écoulent en grande partie ses journées, lui laissent des impressions conformes à la religion chrétienne. Que ses yeux puissent se poser souvent et longuement par exemple sur des scènes d'Évangile, sur des exemples à suivre ou des modèles à imiter. Que chaque jour il soit témoin de la prière faite en famille, que ses parents soient pour lui des modèles de vie chrétienne intégrale. Dès le plus jeune âge, il doit apprendre à prononcer les doux noms de Jésus, de Marie et de Joseph, à joindre les mains, faire le signe de la croix, à balbutier quelques prières dont une attitude recueillie lui fera comme sentir la signification, à élever son cœur vers le bon Dieu.

Tout ce qui frappe les oreilles de l'enfant s'imprime profondément dans son âme neuve, pour y laisser souvent des traces indélébiles; l'enfant doit donc n'entendre que des paroles convenantes, et souvent il doit en entendre de pieuses et d'édifiantes qui créèront en lui, comme un fonds de mentalité religieuse et de convictions chrétiennes.

Enfin on doit conduire l'enfant à l'Église aussi souvent que possible, le mettre en face du Tabernacle, lui revéler, lui faire aimer et désirer l'Hôte Divin qui y habite, lui racontant la bienveillance toute spéciale de ce Jésus pour les petits enfants. Il est impossible que du fond de sa prison d'amour, Jésus Hostie ne réponde pas à cette appel touchant d'une âme toute parfumée d'innocence baptismale. Et ce dialogue intime entre Jésus et l'enfant sera pour celui-ci la meilleure éducation Eucharistique et la préparation la plus sérieuse à sa première communion.

Mais le moment sans contredit le plus décisif pour l'éducation de l'enfant, c'est celui où s'éveillent ses facultés supérieures, sa raison, sa volonté et sa conscience. Il se produit alors en lui, comme un saisissement de tout son être. Sa curiosité en éveil concentre toute son attention sur les problèmes que suscitent, en son âme, le monde extérieur avec lequel il se trouve en contact, et surtout ces impressions vécues qui se présentent en foule au seuil de sa mémoire, revêtant maintenant un aspect tout nouveau et s'éclairant de reflets d'infini.

L'avenir moral tout entier de l'enfant, dépend souvent de l'éducation qu'il a reçu à cette époque. Et certes, l'amour paternel et maternel inspiré par la religion est bien la seule force capable d'élever ainsi des âmes d'enfants jusqu'aux régions sublimes de l'idéal moral et religieux.

Ces quelques indications suffisent pour montrer l'importance de la tâche qu'impose aux parents l'éducation de leurs enfants.

Nous disons à dessein: "aux parents" pour bien rappeler que l'éducation des enfants est le devoir par excellence non seulement de la mère, mais encore du père de famille surtout pour les garçons à partir d'un certain âge. C'est avant tout, dans l'éducation de ses enfants que le père de famille accomplit la mission que lui a confiée la divine Providence et pour laquelle le sacrement de mariage lui a conféré des grâces spéciales.

L'éducation des enfants demande donc que les foyers chrétiens remettent en honneur la vie de famille, et en fassent un sanctuaire de toutes les vertus.

La famille, d'ailleurs est pour l'enfant, son seul milieu normal, son vrai "chez lui" et elle reste son milieu et son "chez lui" tant que la fondation d'un nouveau foyer ou une vocation plus haute ne l'a pas appelé à un nouvel état de vie.

De là suit (a)—que l'école, le patronage, les œuvres post-scolaires, si excellentee qu'elles soient, peuvent bien, ou même doivent compléter la famille, auprès de l'enfant, mais elles ne la remplacent pas et lui demeurent même subordonnées, dans une certaine mesure.

De là suit (b)—que le premier droit, comme le premier devoir, en matière d'éducation, appartient aux parents, et cela d'une manière inaliénable. Conséquemment, tant que l'enfant n'est pas arrivé au développement complet de sa personnalité, tant qu'il n'a pas atteint sa majorité morale, les parents gardent le premier soin, et conservent le contrôle premier de son éducation. Et jamais les parents n'ont le droit de se désintéresser de l'education de leurs enfants, Le moins que ce devoir leur impose, c'est de seconder l'action des maîtres ou des maîtresses à qui ils ont confiés leurs enfants.

Une remarque, en passant, à propos des jeux. L'enfant a besoin de jeux, de mouvement. Mais il faut bien se rappeler que le jeu, le mouvement, n'est pas un but dans sa vie: c'est un simple dérivatif au trop plein d'activité accumulée dans son systéme nerveux. L'abus du jeu, du mouvement engendre l'agitation et la dissipation qui empêchent l'épanouissement de la vie profonde et personnelle dont le siège se trouve dans le sanctuaire intime d'où la pensée prend son élan vers Dieu, où s'élaborent les aspirations les plus hautes de l'âme, ainsi que les affections les plus pures et les plus durables du cœur.

Ces vérités qui font partie de l'enseignement catholique, doivent être souvent rappelées aux pères de famille, ainsi qu'à ceux qui détiennent le pouvoir, afin que soient sauvegardées les âmes des enfants et que la famille garde dans la société la place que Dieu lui a assignée.

Mais, de ce que les parents ont un droit primordial, sur l'éducation de leurs enfants, il ne faudrait pas conclure qu'ils ont le pouvoir sans contrôle de leur donner ou de leur faire donner n'importe quelle éducation, ou même de ne leur en faire donner aucune, n'ayant pour règle en cela que leurs intérêts immédiats, leur caprice ou simplement leur nonchalance.

Nous croyons superflu d'insister sur cette remarque.

2° L'école et l'enseignement chrétien.

L'école est par définition un lieu de formation d'éducation. Et le travail de l'éducation à l'école est personnifié dans les maîtres ou les maîtresses. Le rôle du maître à l'école est d'une importance extrême. Que le maître n'ait pas d'influence ou qu'il en ait trop peu: ses élèves sont désemparés et deviennent le jouet de toutes les influences néfastes du dehors ou de leurs propres caprices. A ce compte-là l'école n'est plus une maison d'éducation, mais un lieu de déformation.

Que le maître, au contraire, soit à la hauteur de sa mission, et il exerce auprès de ses élèves un véritable sacerdoce; il est comme un foyer lumineux et ardent, générateur de vérité et de vertu, d'idéal moral et religieux.

Par le seul rayonnement de sa personnalité morale, le maître exerce déjà une influence illimitée. En vertu d'une mystérieuse aimantation, les âmes supérieures attirent leur entourage jusqu'à leur propre niveau; c'est une sorte de loi d'équilibre dans le monde moral et religieux, et c'est le travail muet de l'éducation.

D'où la nécessité pour l'éducation chrétienne d'avoir des maîtres qui soient des chrétiens sincères, convaincus, pratiquants et profondément pénétrés de la grandeur de leur apostolat. Car personne ne ressemble plus à un prêtre dans l'exercice de son ministère sacré, que le maître chrétien, dans l'exercice de ses fonctions d'éducateur.

Disons maintenant quelques mots de l'enseignement oral pour la formation chrétienne des élèves.

Il faut distinguer ici entre l'enseignement des matières religieuses, et la formation religieuse à donner aux enfants.

Si l'enseignement des matières religieuses: catéchisme, histoire sainte, doctrine chrétienne, histoire de l'Église, doit occuper une place distincte dans le programme, par contre, la formation religieuse doit être de tous les instants. Le maître doit profiter de tout, doit mettre tout en œuvre pour inculquer à ses élèves de solides convictions religieuses, et, tout peut et doit contribuer à ce travail: la décoration des salles de classes, les exemples apportés comme explications dans l'enseignement de la grammaire, des mathématiques, etc., les leçons d'histoire, l'appréciation des événements contemporains, etc., etc.

De plus, il faut, pour l'enfant, que la religion lui soit enseignée non sous forme de principes abstraits froids et arides, mais sous forme de leçons de choses dont on extrait ensuite le principe général. Il faut que la lettre du cathéchisme soit illustrée par des exemples, des comparaisons saisissantes qui la rendent vivante, en montrent toute la richesse, en découvrent les sublimes enseignements.

Une grave lacune dans la formation scolaire, serait de ne viser qu'à élever de bons enfants, alors que l'école est avant tout la préparation de l'avenir. Dans l'enfant il faut former le jeune homme, l'homme fait, le chrétien qu'il doit être plus tard.

Ceci est un point capital, le plus délicat peut-être et le plus difficile de l'éducation. Pour n'avoir pas été compris, bien des vies, sont manquées, et l'on rencontre souvent parmi les indifférents, même parmi les pires ennemis de la religion deshomme élevés dans nos écoles où ils étaient pourtant de bons enfants, de bons écoliers, voire des modèles; mais précisément, on n'a pas su ensemencer dans leur âme les germes qui auraient dû se développer et fleurir plus tard en convictions inébranlables; on s'est contenté d'avoir des enfants sages.

Pour former dans l'enfant le chrétien convaincu, deux conditions essentielles sont requises: 1° Il faut faire de l'école un séjour aimé que l'enfant quitte avec regret et qu'il retrouve toujours avec plaisir. Si les années de formation restent dans le cœur inéffaçables toujours présentes au souvenir, comme une époque de bonheur vrai et de vie sereine, elle rappeleront en même temps à la conscience, les principes chrétiens enseignés par le maître, et seront pour ainsi dire comme le prolongement de l'école, jusqu'au terme de la vie. 2° Il faut encore d'une manière aussi concrète que possible, inculquer à l'enfant certaines règles de conduite qui plus tard se présenteront d'elles-mêmes à sa conscience, au contact des circonstances et des besoins de la vie.

Rappelons encore que, dans les paroisses, les maîtres et les maîtresses, sont de précieux auxiliaires pour les curés. Les enseignements donnés le dimanche à l'église, du haut de la chaire sont pendant la semaine, expliqués aux enfants, qui, à leur tour et à leur manière en deviennent les apôtres auprès des parents.

Enfin, pour que l'éducation morale et religieuse, soit vraiment efficace, il faut qu'elle soit donnée à l'enfant, dans sa langue maternelle. En effet, l'éducation de l'école, venant après celle de la famille, doit nécessairement tenir compte de celle-ci; soit afin de s'en servir comme d'une base pour une éducation plus haute, soit afin d'en combler les lacunes, ou d'en corriger les défauts. Or, dès que l'enfant est susceptible de saisir la parole, surtout dès qu'il peut parler lui-même, les objets extérieurs qui agissent sur lui, toutes ses émotions, impressions, qui sont comme le tissu de sa vie morale naissante, sont indissolublement liés au langage, à son langage intime qui s'incruste dans son imagination, dans sa mémoire, dans tout son organisme et dans son âme presque aussi profondément que ses sentiments et sa propre vie.

Le langage est à la pensée, à la vie intérieure, ce que le corps est à l'âme et de même qu'ici-bas, il n'y a pas d'âme sans corps, ainsi il n'y a pas non plus de pensée sans langage.

Par conséquent, pour évoquer tous les éléments de vie morale et religieuse ensemencés dans l'âme de ses élèves par l'éducation de famille, le maître doit nécessairement avoir recours au langage qui les y a semés. La langue maternelle va d'elle-même au fond des âmes éveiller les échos reçus dès le berceau, au foyer domestique.

On doit en dire autant lorsqu'il s'agit de combler les lacunes ou de corriger les défauts de l'éducation première. Pour déraciner d'une âme les germes d'une mauvaise éducation première, il est important de se servir du même langage qui les y a implantés.

Car toute langue civilisée doit être suffisamment riche pour servir d'expression et d'instrument à une éducation morale saine et intégrale. Si une langue humaine n'incarnait en fait que la barbarie et l'immoralité elle devrait être modifiée radicalement ou bien disparaitre comme langue vivante, car le plus sûr moyen de faire périr une forme quelconque de culture intellectuelle, ou un ensemble de traditions morales, c'est de faire disparaître la langue qui en est la vivante incarnation.

Ce principe à lui seul, suffit à justifier la disparition de certaines langues inférieures, comme il est la condamnation de toute tentative faite pour supprimer dans un pays quelconque une langue qui porte en elle-même des siècles de civilisation supérieure et de vitalité chrétienne.

Ces quelques développements mettent en lumière la grandeur et la difficulté de la mission confié aux maîtres et aux maîtresses, chargés de l'éducation de l'enfance dans nos écoles. Mais précisément en raison de sa difficulté même, cette tâche exige de la part de ceux qui l'assument, une préparation sérieuse et un renouvellement périodique dans l'esprit qui doit animer tout éducateur chrétien.

C'est pourquoi nous recommandons instamment aux communautés enseignantes d'avoir, par exemple, au temps de leur retraite annuelle, une série de conférences sur la pédagogie catholique. Nous recommandons également aux maîtres et aux maîtresses laïques de s'organiser pour avoir chaque année une retraite spéciale afin de se retremper dans l'esprit de leur sublime apostolat.

3°—Au sortir de l'école.

Pour préserver les écoliers, pendant les vacances et même durant l'année scolaire, aux heures où ils sont libres, il est nécessaire d'avoir des organisations catholiques. Mais c'est surtout au terme de la formation scolaire que les dangers sont grands pour les jeunes gens et les jeunes filles. Si pénible, que soit cette constatation, elle s'impose comme un fait évident: avec les exigences et les attractions de la vie moderne, surtout dans les centres populeux, la vie de famille ne suffit plus aux jeunes gens; la maison paternelle n'est plus guère pour eux qu'une maison de pension où ils ont la table et le gîte.

C'est une éducation à refaire; mais, en attendant, si nous n'avons pas de fortes organisations catholiques, pour enrôler les enfants au sortir de l'école, ils deviendront infailliblement la proie d'associations neutres ou hostiles où leur foi courra les plus graves dangers. En peu de temps tous les principes chrétiens laborieusement inculqués pendant les années d'école, peuvent sombrer dans l'indifférence sinon dans l'apostasie.

Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans le détail de ces organisations. Nous rappellerons seulement aux communautés enseignantes, ainsi qu'aux maîtres et maîtresses laïques, que l'entretien de relations suivies avec leurs anciens élèves, constituent pour eux une puissante sauvegarde.

4° Mentionnons encore la nécessité d'organisations catholiques, pour les hommes, surtout pour les pères de famille en vue de la défense, de la sauvegarde et de l'organisation des écoles catholiques, d'associations pieuses pour les mères de famille etc., etc.

Que les prêtres de notre diocèse dont nous nous plaisons à reconnaitre le zèle pieux et éclairé, veuillent bien étudier avec soin, l'organisation et le fonctionnement de ces œuvres, afin de les établir dans leurs paroisses dès que la chose sera possible. Mais que dès maintenant, du haut de la chaire, et à toutes occasions qui se présentent, ils fassent comprendre à tous les fidèles l'importance souveraine de la religion comme règle universelle de la vie privée et de la vie publique.

Comme conclusion de cette lettre pastorale, nous attirons votre attention sur deux grands moyens d'éducation chrétienne et catholique, moyens absolument nécessaires, surtout à notre époques, moyens d'ailleurs très efficaces, et à la portée de tous: nous voulons parler de la presse catholique et de la Communion fréquente.

Il faut d'abord former le goût de la lecture dans nos populations catholiques, et établir des bibliothèques parcissiales où se trouveront des livres intéressants et instructifs pour les différentes catégories de lecteurs. Il faut surtout encourager et répandre les journaux vraiment catholiques. En un mot, au flot envahissant de la mauvaise presse, il faut opposer l'apostolat, et la diffusion de la presse catholique.

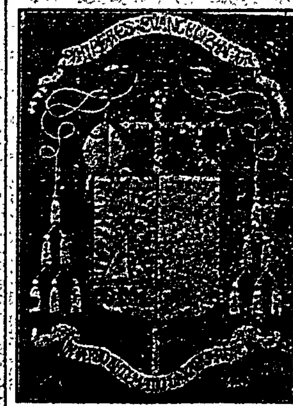
Nous demandons à nos prêtres, de faire appel à toutes les ressources de leur zèle pour faire connaître aux fidèles les avantages, de la commuuion fréquente et quotidienne, pour expliquer la facilité des conditions que requiert une si salutaire pratique; pour faire connaître et aimer Jésus dans le sacrement par excellence de son amour pour les hommes.

Sans doute l'âme de toutes les œuvres catholiques, c'est le prêtre. Mais, le prêtre, à lui tout seul, ne peut pas tout faire; il lui faut le concours de toutes les bonnes volontés, et il devrait trouver autour de lui une élite toujours prête aux plus grands sacrifices pour répondre à son appel et seconder son apostolat. Les fidèles ont aussi des devoirs très graves à remplir pour le règne social de la religion catholique. N'arrive-t-il pas trop souvent dans nos pays nouveaux que le prêtre par la négligence des fidèles reste isolé, obligé de s'ingénier pour vivre, contraint de voir son zèle immobilisé par les soucis matériels?

Il nous est impossible, dans les limites restreintes d'une simple lettre pastorale, de nous étendre davantage sur ces questions pourtant si importantes. Nous espérons néanmoins que ces quelques pages auront éclairé chacun de vous sur ses devoirs, et que tous, vous aurez à cœur de mettre en pratique ce que vous aura suggéré votre esprit de foi, à la lecture de cette lettre.

Nous faisons des vœux ardents pour que le clergé et les fidèles de ce diocèse, unis par les liens de la véritable charité, travaillent de concert avec le plus grand zèle à l'extension du règne de Jésus-Christ dans les âmes et sur la société.

Quant à nous, très-chers collaborateurs, et bien-aimés fidèles, placé à votre tête par la volonté du Vicaire de Jésus-Christ, nous avons conscience des graves obligations qui nous incombent et des difficultés de notre charge pastorale: c'est pourquoi, nous vous demandons à tous, d'avoir un souvenir spécial pour nous dans vos prières.



Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises, et chapelles paroissiales et autres ou se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Prince-Albert sous notre sceing et sceau et le contre sceing de notre secrétaire le 1er janvier 1913.

† ALBERT, O.M.I.
Evêque de Prince-Albert

Par ordre de Monseigneur,
E. Pascal, O.M.I., secrétaire.

Les Canadiens dans l'Ouest

(Ecrit spécialement pour le PATRIOTE DE L'OUEST)

Delmas, Sask., 31 Janvier 1913

Ou irons-nous ?

C'est sur les lèvres d'un certain nombre de Canadiens-français, déjà établis dans l'Ouest, que je mets cette questions.

Les Canadiens-français, venus de Quebec ou des Etats-Unis, je les vois ici, dans l'Ouest, occupant trois situations différentes.

La première situation est celle de ceux qui sont groupés, vivant dans un milieu qui leur est propre avec des frères de même race, de même religion et de même langue, ayant par conséquent la plupart la même inventalité qu'ils ont la facilité d'entretenir et de développer grâce aux relations de société qu'ils ont entre eux, grâce à une église, qui est à eux, où on les empêche d'oublier les principes chrétiens dans lesquels ils ont été élevés, grâce à une école, publique ou séparée, mais qui est à eux aussi par l'enseignement de leur langue et par l'esprit général que peuvent donner à cette école des commissaires et des maîtres catholiques (sur ce dernier point, l'école je parle spécialement pour la Saskatchewan.)

Ceux qui sont dans cette première situation (et ils sont un certain nombre grâce au dévouement intelligent de nos agents colonisateurs,) ceux-là, se sont les chanceux, et se n'est pas sur leurs lèvres que doit se poser cette questions: "Où irons-nous ?" Ils sont bien où ils sont, qu'ils y restent, et qu'ils apprécient comme il convient les avantages dont il jouissent.

J'avoue que ce n'est pas sans en être ennuyé et attristé que parfois je vois les Canadiens français, se trouvant dans cette heureuse situation et voulant la quitter pour en prendre une autre où ils ne trouveront aucun des avantages signalés plus haut, quelquefois même pour s'en aller dans un milieu anglais et protestant, ou sans compensation d'autre part ils rencontreront des inconvénients. que je signalerai dans un article suivant.

Ils donnent pour excuse. "Je ferai mieux ailleurs, je ferai plus d'affaires, plus d'argent." Canadiens-français, qui parlez ainsi, vous vous excusez mal. D'abord ce n'est pas toujours certain que vous fassiez plus d'argent ailleurs. Pensez-vous que ceux qui viendront acheter vos propriétés n'auront pas, avant de venir, vu et examiné ce qui se passe ailleurs, et si après avoir tout calculé, ils viennent quand même, c'est peut-être, permettez-moi de vous le dire, parce qu'ils sont plus fins que vous, et qu'ils y voient des avantages que vous ne voyez pas. Pour vous, vous vous en irez, vous quitterez le chez-vous, que vous vous êtes fait dans une bonne place, et vous donnerez une fois de plus raison à ce proverbe: "pierre qui roule, n'amasse pas de mousse." Vous aurez alors contribué à amoindrir un centre canadien - français, vous aurez éparpillé les forces canadiennes-françaises, qui si nécessairement pourtant devraient être groupées et unies pour former une minorité respectable et respectée en face de la majorité anglaise et protestante ; et vous aurez fait cela, sans aucun profit pour vous.

Mais admettons même que la chose soit certaine, et que de fait vous fassiez un peu plus d'argent ailleurs, pouvez-vous raisonnablement mettre cela en balance avec les avantages que vous sacrifiez, et faire pencher la balance du côté de l'argent ? ne pensez vous pas au contraire que dans le plateau de la balance (je parle, remarquez bien, d'une balance canadienne-française, et bien équilibrée), ne pensez-vous pas que ces avantages de la nationalité et de la religion devraient peser d'un plus grand poids ? Canadien-français, pour vous conserver ces deux choses, nationalité et religion avec les traditions de l'une et de l'autre, vous savez combien vos pères ont souffert, et fait de sacrifices et n'allez pas, vous, au contraire, sacrifier tout cela, quand même vous devriez retirer quelque argent du fruit de cette trahison.

Si la Providence a heureusement conduit vos pas dans ce centre Canadien-français, cette question "Où irons nous ?" n'est pas pour vous. Elle est pour ceux qui se trouvent dans les autres situations et à qui j'espère pouvoir m'adresser prochainement, mais déjà aujourd'hui à ceux-ci je désire faire savoir qu'à Delmas, peut-être plus qu'ailleurs, nous sommes dans la première et enviable situation des Canadiens-français de l'Ouest, et que nous faisons un appel à nos frères moins avantagés, prêts à leur faire partager notre heureuse situation.

A. WATELLE O.M.I.
Curé de Delmas.

Justes réflexions

La *Patrie*, de Montréal, fait les justes réflexions suivantes dans un article intitulé. "Les écoles de la Saskatchewan" :

"Le "News" est mécontent d'une loi passée à la dernière session de la législature de la Saskatchewan, et qui aura pour effet d'obliger les minorités catholiques à payer leurs taxes pour le soutien des écoles séparées. Cette loi n'a pas soulevé que nous sachions d'opposition dans la Saskatchewan, mais le "News" qui n'est que de loin concerné, veut absolument en faire le sujet d'un nouveau conflit de race et de religion. Il déclare que la loi est inconstitutionnelle et suggère qu'on la soumette à l'interprétation de la Cour Suprême. Ou plus simplement, il recommande que le gouvernement fédéral la désavoue.

Toute la question litigieuse parait être localisée dans les bureaux du "News." Encore hier, le fanatique confrère revient à la charge en ces termes :

" Dans l'Ontario, les catholiques romains peuvent choisir de supporter les écoles publiques ou les écoles séparées. Jusqu'à maintenant il en était ainsi dans la Saskatchewan. Mais, par suite d'un amendement à la loi. passé à la dernière session de la législature, ce privilège d'opter n'existe plus, et la confession religieuse à laquelle appartiennent les contribuables détermine rigoureusement quelle administration scolaire ils seront tenus de supporter. C'est un outrage contre la liberté des citoyens, dont la conséquence doit être d'empêcher souvent les parents catholiques d'envoyer leurs enfants à la meilleure école de leur voisinage. La soumission du gouvernement Laurier à la hiérarchie produit encore des résultats que n'approuvera jamais la majorité du peuple du Dominion."

Le "News" s'appuie clairement sur un principe. Or, comme les principes ne sauraient varier dans les différentes provinces, il serait intéressant de savoir ce que le "News" trouve à dire de son application dans la province de Québec.

Chacun sait que, dans notre province, jusqu'à il y a trois ans, notre loi scolaire, comme celle de la Saskatchewan, laissait à la minorité le privilège d'opter. Par suite, comme les protestants, dans la plupart des municipalités, étaient en faible minorité, le taux de leur impôt scolaire était plus élevé, et beaucoup de protestants se prévalaient de leur droit d'opter pour payer leurs taxes aux catholiques afin de payer moins cher. A la demande du comité protestant du Conseil de l'instruction publique, la loi a été changée il y a quelques années, et les protestants sont maintenant tenus de supporter leurs propres écoles.

En présence de cet amendement à la loi de la province de Québec, changement absolument identique à celui qui vient d'être opéré dans la Saskatchewan, est-ce que le "News" a crié que la législature de Québec avait commis un outrage contre la liberté des citoyens ?

Le "News," bien au contraire, n'a pas soufflé mot.

Il faut donc en conclure que les principes du "News" s'interprètent différemment en faveur des protestants.

C'est donc que les principes du "News" ne sont pas des principes mais de simples sophismes inspirés par le fanatisme qui l'anime contre les Canadiens-français et contre les catholiques.

Dans le cas actuel, nous avons raison de croire que le "News" s'agitera en vain pour faire naître un conflit scolaire dans la Saskatchewan, parce que l'amendement qui réveille sa haine et exaspère son fanatisme est une mesure marquée au coin de la justice et de l'équité.

De par le monde

(Suite de la 1ère page)

Corporation ouvrière catholique

Une excellente organisation ouvrière vient d'être fondée à Trois-Rivières, sous le titre de Corporation Ouvrière Catholique.

Mexico aux mains des rebelles

Le général Félix Diaz, que le président Madero avait gracié, s'est mis à la tête d'une troupe de révolutionnaires et s'est emparé de la capitale. Il somme Madero de se rendre.

Les Etats-Unis refusent la pulpe de Québec

Le président Taft refuse le droit d'entrée libre à la pulpe sur laquelle la province de Québec avait annoncé qu'elle enlevait toute restreinte d'exportation.

On cherche à détruire les aéroplanes français

Des inconnus que l'on suppose soudoyés par les nations etrangères ont à deux reprises attaqué les sentinelles qui font la garde autour des aéroplanes de guerre à Nancy.

L'offre de l'Allemagne

L'amiral von Tirpitz au nom du gouvernement allemand propose à l'Angleterre de limiter la construction navale sur la base d'une supériorité de 60 pour cent en faveur de la marine anglaise

Mort de l'explorateur Scott

Le capitaine Scott et quatre compagnons meurent de froid dans leur expédition au pôle sud. Scott avait atteint le pôle le 18 janvier 1912, où il avait trouvé les tentes et les registres de Amundsen.

Bellevue

Le 1er février dernier ont eu lieu les élections Municipales pour le district No. 431.

La lutte a été active entre Canadiens-français et Anglais pour la nomination du préfet. M. Henry Leblanc, de Bellevue, représentant l'élement français a été élu préfet avec une majorité de 21 voix.

Arborfield

M. et Mde Jos. P. Hudon ont célébré le dixième anniversaire de leur mariage le 25 janvier. Au banquet qui fut servi le soir il eut plus de 55 convives. De nombreux cadeaux furent présentés aux héros de la fête

Abonnez-vous au
"PATRIOTE DE L'OUEST"
$1.00 par année.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Le nouveau diocèse de Calgary

Un nouveau diocèse vient d'être constitué dans l'Ouest. Cette nouvelle a été annoncée officiellement à la Délégation Apostolique d'Ottawa. Calgary sera la ville épiscopale du nouveau diocèse qui comprendra tout le sud de l'Alberta. Le nom de l'évêque nommé à ce siège n'est pas encore connu, mais on croit que la décision de Rome sera proclamée dans quelques semaine.

S. G. Mgr Legal nommé archevêque

Une dépêche d'Edmonton, dont nous n'avons pu toutefois obtenir la confirmation nous apprend, que S. G. Mgr Emile Legal. O. M. I., évêque de St.-Albert vient d'être nommé archevêque.

Avec la création en même temps d'un nouveau diocèse à Calgary, la nouvelle province ecclésiastique serait sans doute constituée par les diocèses de St-Albert, de Calgary, et les vicariats apostoliques du Nord.

Mort d'un journaliste catholique

Nous apprenons avec douleur la mort d un jeune journaliste catholique de talent, M. A. E. Chagnon, directeur du *Journal de Waterloo*, décidé subitement le 30 janvier à Waterloo P.Q. Fils d'un zouave canadien, qui après avoir servi le Pape et l'Eglise avec son épée voulut encore la servir par la plume en fondant il y a 31 ans le *Journal de Waterloo*, M. Chagnon recueillait il y a trois ans, l'honorable succession de son père, emporté lui aussi par une mort subite. M. Chagnon, fils, sût ce montrer digne de sa tâche : son journal fut toujours franchement catholique. En déposant une prière sur cette tombe et en exprimant nos cordiales sympathies à la famille du défunt, nous souhaitons que l'œuvre entreprise se continue selon l'esprit de ses fondateurs.

La guerre des Balkans

Les Bulgares semblent avoir changé leur plan de campagne. Au lieu de concentrer leurs efforts contre les forteresses de Tchatalja ils portent maintenant l'attaque principale sur la péninsule de Gallipoli entre Rodosto et Constantinople. On s'attend de jour en jour à une grande bataille dans cette région. La flotte grecque tenterait en même temps de forcer le passage des Dardanelles, Constantinople se trouverait alors enveloppée.

Un aviateur grec a réussi a franchir cette région au vol et il prétend avoir recueilli des renseignements précieux sur les positions turques.

Le bombardement d'Andrinople et de Scutari continue avec impétuosité.

Une amélioration considerable au profit du français

M, P. E. Blondin, vice-président des Communes, a obtenu que la traduction française des documents publics, aux divers ministères fédéraux, soit faite par des employés compétents et soit remise aux imprimeurs en même temps que le texte anglais. Cette réforme s'imposait depuis longtemps et le ministère actuel mérite des félicitations pour avoir eu le bon esprit de l'adopter.

Maintenant, si M. Blondin, veut que nous répondions "à la question indiscrète" qu'il nous pose dans son journal, "La Semaine", nous lui dirons que ce geste en faveur du français nous semble plus *patriotique* que...l'autre.

Lettre pastorale de S. G. Mgr Mathieu

S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque, de Régina, a adressé une belle lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse au sujet de la dévotion à l'Eucharistie. "Nous vous en supplions, écrit-il, communiez, communiez souvent: Dieu le veut; l'Eglise vous y invite; les les Saints vous le conseillent; et vous n'avez pas de raisons pour vous priver de ce bienfait que Dieu vous offre."

Nous publierons dans notre prochain numéro de larges extraits de cet appel pressant en faveur de la communion fréquente.

" A page of history "

L'important discours prononcé par S. G. Mgr O. E. Mathieu, à la Société des Arts, de Régina, et dont nous avons reproduit la traduction en grande partie il y a quelque temps, vient d'être publié, dans son texte anglais, en une jolie plaquette dont nous accusons réception avec plaisir. Nos remerciements à qui de droit et nos félicitations aux éditeurs, Cette "page d'histoire" fera du bien dans tous les milieux où elle pénètrera.

Un avocat canadien à Regina

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. W. Amyot, du barreau de Québec, est maintenant établi à Régina et fait partie de la société légale Anderson, Bagshaw et Amyot. M. Amyot est aussi avocat de la Saskatchewan depuis le mois de décembre.

Le premier samedi du mois

Nous aurons désormais deux jours de communion réparatrice particulièrement recommandés et spécialement enrichis de faveurs spirituelles, le 1er vendredi et le 1er samedi de chaque mois.

"Voici à ce sujet le décret porté par la S. Congrégation du Saint Office, le 13 juin 1912 :

"Notre S. P. le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse Immaculée Mère de Dieu, et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blasphèmes exécrables que des hommes criminels jurèrent contre le Nom très auguste et la très haute prérogative de la B. Vierge, accorde à tous ceux qui. confessés et communiés, feront le 1er samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la B. V. Immaculée et prieront aux intentions du S. Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts."

Chronique Locale

—Monseigneur l'évêque, a passé une journée à l'Ecole St. Michel la semaine dernière. Sa Grandeur se rendit ensuite à Vonda pour rendre visite à M. l'abbé Bérubé qui est toujours gravement malade.

—M. le curé Schmid est arrivé à New-York le 3 février et il est attendu ici au commencement de la semaine.

—M. G. Riou, ouvrier menuisier à l'Ecole St. Michel, a fait un heureux voyage en France où il s'est trouvée une compagne. Son mariage a été célébré a Asnières le 30 janvier. M. et Mme Riou reviendront vers la mi-mars.

—M. A. Houle, l'un des directeurs de la Bonne Presse est fréquemment de passage a Duck Labe. Son aimable visite à nos bureaux est toujours saluée avec plaisir. M. Houle nous laisse espérer que le déménagement de l'imprimerie à Prince-Albert pourra s'effectuer très prochainement.

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p m., lundi, le 24 février 1913, des soumissions pour la construction des édifices pour une pépinière d'essences forestières, à Saskatoon, Sask., lesquelles soumissions devront êtres cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots; "Soumission pour les édifices d'une pépinière forestière, à Saskatoon, Sask."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des Travaux, Régina, Sask., et en s'adressant au surintendant de la pépinière d'essences forestières, Saskatoon, Sask.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé deva signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque équal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre.

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics.
Ottawa, le 25 janvier 1913

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis cidessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—34627.